Les remarques et suggestions émises, lors de cette réunion, feront l'objet d'un rapport. Nombre d'entre elles seront soumises à un examen attentif de l'institution et de ses services intéressés, car elles sont d'une utilité certaine, tant en ce qui concerne la diffusion des idées humanitaires elles-mêmes dans les cinq continents que la réalisation pratique de l'œuvre de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge et la paix

Une deuxième Table ronde sur « la Croix-Rouge facteur de paix dans le monde » devait se tenir à Genève, les 9 et 10 septembre 1968. Elle devait faire suite à une réunion du même genre tenue à La Haye le 28 août 1967. Cependant, en raison des conflits et tensions qui avaient lieu à ce moment et des tâches accrues qu'ils entraînaient pour certains des invités à ladite réunion, la grande majorité des participants estimèrent qu'il était préférable de la remettre à une date ultérieure. Acquiesçant à ce désir, le CICR a été heureux de constater que les participants ont réaffirmé leur intérêt pour ces travaux, ainsi que la nécessité de les poursuivre avant la XXIe Conférence internationale de la Croix-Rouge, afin de présenter à Istanbul certaines propositions concrètes. Aussi a-t-il décidé de convoquer au mois de janvier 1969 cette deuxième Table ronde.

Séance d'information des Sociétés nationales

Mettant à profit la présence à Genève de maints délégués des Sociétés nationales, venus pour participer à la 87e session du Comité exécutif de la Ligue, avec l'aimable accord de celle-ci, le Comité international a organisé, le 3 septembre à son siège, une séance d'information, qui s'est déroulée devant une nombreuse assistance.

Les membres et représentants du Comité international ont décrit l'état actuel des activités déployées par lui, principalement au Nigéria et au Proche-Orient, en collaboration avec les Sociétés nationales, et ont pris note de plusieurs remarques et répondu à maintes questions posées.

Puis un exposé fut fait sur « la réaffirmation et le développement des lois et coutumes applicables dans les conflits armés », qui suscita également une importante discussion.